



Rapport d'activité 2020 du réseau
Handicap International - Humanity & Inclusion



La pandémie de Covid-19 a démontré notre capacité d'adaptation à grande échelle

L'année 2020 restera dans les mémoires comme celle de la pandémie de Covid-19. Nous avons pu faire face à cette crise et poursuivre notre mission auprès des personnes handicapées et des populations vulnérables grâce à notre capacité à nous mobiliser et à nous adapter, à tous les niveaux de l'association.

Nos équipes sur le terrain ont réussi à assurer la continuité de nos activités, malgré les nombreux freins et obstacles liés à la crise sanitaire, à commencer par les problèmes de déplacements. Nos projets se sont

européen, organisé par le Réseau logistique humanitaire et financé par l'Union européenne, dans le but d'acheminer du matériel et du personnel vers l'Afrique.

La direction des Systèmes d'information et celle des Ressources humaines de HI ont été très fortement mises à contribution pour proposer de nouvelles modalités de fonctionnement. Nos outils collaboratifs, mis en place avant la pandémie, ont été cruciaux durant cette crise. Nous avons ainsi cueilli en 2020 les fruits de notre stratégie

de redevabilité et consolider le pilotage de nos leviers de transformation.

L'année 2020 aura aussi été remarquable en termes de collecte de fonds privés, grâce au soutien indéfectible de nos donateurs, dont la générosité a été renforcée durant cette crise.

Cela a contribué à nos très bons résultats financiers, liés aussi à d'autres progrès réalisés cette même année, comme une très bonne couverture de nos coûts de structure sur le terrain.

En somme, l'année 2020 a fait la preuve de notre capacité à nous adapter rapidement et nous encourage à poursuivre les profonds changements organisationnels et culturels que nous avons engagés dans le cadre de notre Stratégie 2016-2025.

Cette année aura été difficile pour beaucoup d'entre nous, sur le plan personnel comme sur le plan professionnel.

Nous souhaitons remercier toutes les équipes de HI pour les efforts particuliers qu'elles ont consentis en 2020 et pour la constance de leur engagement, qui nous permet de relever sans cesse de nouveaux défis, au service des plus vulnérables. ■

Jean-Noël Dargnies, président,
et **Manuel Patrouillard**, directeur général

HI a joint ses forces à celles d'autres acteurs de l'aide pour mettre en place le premier pont aérien humanitaire européen organisé par le Réseau logistique humanitaire dans le but d'acheminer du matériel et du personnel vers l'Afrique.

adaptés aux contraintes liées à la pandémie, ou ont été réorientés pour y répondre directement. De la même manière, nous avons mené un plaidoyer spécifique pour la prise en compte des plus vulnérables dans la réponse à la Covid-19, tout en continuant nos autres campagnes de plaidoyer, par des moyens digitaux pour l'essentiel.

HI a joint ses forces à celles d'autres acteurs de l'aide pour mettre en place le premier pont aérien humanitaire

de transformation. Autre exemple en ce sens, l'Union européenne a décerné deux prix Horizon, récompensant l'innovation dans l'aide humanitaire, à nos projets de téléadaptabilité et d'utilisation de drones pour le déminage.

Dans un esprit d'amélioration continue, nous avons créé une direction des Risques et de l'audit ainsi qu'une direction de la Transformation pour renforcer notre maîtrise des enjeux



PRÉSENCE DANS LE MONDE

420 projets dans **59** pays

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

3 969 593

personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2020

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

12 975 481

personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2020

BÉNÉFICIAIRES¹ PAR THÉMATIQUE

SANTÉ

2 360 290 personnes

SOCIAL ET INCLUSION²

1 404 761 personnes

SERVICES DE RÉADAPTATION

247 258 personnes

PROTECTION ET RÉDUCTION DES RISQUES³

613 271 personnes

dont RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE

411 436 personnes

EFFECTIFS⁴ DANS LE MONDE

4 705 collaborateurs

soit :

- **3 953** personnels nationaux sur le terrain
- **315** personnels internationaux sur le terrain
- **244** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **193** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

BUDGET DU RÉSEAU HI

230 millions €

1. Bénéficiaires directs : personnes ayant directement bénéficié en 2020 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématique ne peuvent être additionnées.

2. Services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et aux transports publics ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

3. Réduction de la violence armée (incluant l'action contre les mines), réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap.

4. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Partie 1 | Qui sommes-nous ?

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

Le réseau Handicap International - Humanity & Inclusion

Le réseau Handicap International - Humanity & Inclusion est constitué d'une Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 51 pays, de huit associations nationales et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.



L'organisation HI

L'organisation HI regroupe la Fédération, créée en 2009, et les huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans une soixantaine de pays, sous les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion », selon les pays.

En 2020, 16 programmes portent le nom « Handicap International », et 35 s'appellent « Humanité & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanity & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire (le nouveau nom de la Fondation Handicap International) définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.



CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a de nouveau obtenu le label IDEAS en 2020.

Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont disponibles en ligne sur www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique handicap, genre et âge,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

Une reconnaissance internationale

1996

En 1996, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribue le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1999

Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2011

En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

2020

En 2020, l'Union européenne a décerné deux prix Horizon à HI, récompensant « une aide humanitaire high-tech et durable », pour ses projets de téléadaptation et d'utilisation de drones pour le déminage.

1997

HI est colauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

2008

En 2008, le prix Nansen saluait, cette fois, le travail au Sud-Liban des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines, des Nations unies. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2018

Dans son classement 2018 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 12^e place.

Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI : Arthus, Nicole Atieno, Brusk, Jessica Cox, Yves Duteil, Elisabeth Lanz, Henri Leconte, Marie-Amélie Le Fur, Silke Pan, Axelle Red, Diane Tell ou Celine van Till.

Temps forts 2020



COVID-19

Une année au rythme d'une pandémie sans précédent

Alors que la pandémie s'étend, HI adapte ses projets en cours dans 46 des pays où elle intervient et en développe de nouveaux pour répondre à la crise sanitaire.

Dès mars 2020, les équipes de l'association font preuve d'inventivité pour inclure les personnes handicapées et les personnes isolées dans les campagnes d'information et dans la prise en charge, ces populations étant encore plus vulnérables dans ce contexte.

B-SAFE : la réponse opérationnelle de HI à la pandémie

Certains pays, aux ressources limitées et parmi les plus pauvres, font déjà face à des crises humanitaires, et leurs systèmes de santé sont fragiles et saturés.

Pour faire face à cette crise d'une ampleur exceptionnelle, HI adopte une approche holistique et met en place une réponse opérationnelle, appelée B-SAFE (Basic Services: Access for Everyone, « accès aux services de base pour tous »).

Ce plan d'action s'articule autour de trois axes : appuyer la réponse humanitaire, limiter les impacts de la pandémie et améliorer l'accès inclusif aux services essentiels.

APPUYER LA RÉPONSE HUMANITAIRE ET SANITAIRE

Depuis le début de la pandémie, l'association a distribué **plus de 138 000 kits d'hygiène et plus de 800 000 masques.**

Plus de 1,6 million de personnes affectées par l'épidémie ont assisté à des séances de sensibilisation aux nouvelles règles sanitaires et aux risques de transmission du virus, à domicile, dans les villages et les communautés.

HI déploie tous types de supports et canaux de communication – comme des clips à la télévision – afin que ses campagnes de prévention atteignent le plus grand nombre.

Plus de 225 000 personnes ont reçu un soutien psychosocial, notamment grâce à des séances téléphoniques. HI soutient également le personnel médical qui est en première ligne et qui est donc plus exposé aux risques de l'épidémie de Covid-19.

Par ailleurs, l'association réoriente les opérations d'Atlas Logistique, en République centrafricaine, au Bangladesh et au Mali.

La réponse humanitaire apportée par HI auprès des victimes du conflit au Yémen est maintenue pendant la pandémie de Covid-19. Le protocole sanitaire est adapté afin de poursuivre les activités de réadaptation en partenariat avec le centre de physiothérapie et de prothèses de Sanaa, par exemple.



© / ISNA Agency / HI



Le 4 août 2020, de violentes explosions se produisent dans le port de Beyrouth, au Liban, dévastant une partie de la ville. Malgré la complexité de la situation liée aux crises chroniques dans la région et au contexte sanitaire, HI intervient rapidement auprès des blessés pour fournir, entre autres, des aides à la mobilité.

Elle déploie de nouveaux projets en République démocratique du Congo et en Haïti, comme le transport et le stockage mutualisés de matériel humanitaire, et la réhabilitation de voies de transport.

LIMITER LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE

Les équipes de HI identifient les besoins des personnes les plus fragiles afin de pouvoir leur apporter une aide directe ou de les orienter vers une organisation qui leur proposera un accompagnement adapté.

À la suite de la fermeture des frontières et des confinements imposés dans de nombreux pays, la chaîne d'approvisionnement alimentaire est perturbée. L'association a apporté **une assistance alimentaire à plus de 6 800 familles** : distribution

d'aides financières, de denrées non périssables, de produits frais provenant de petits producteurs locaux.

Identifiées comme étant en situation de haute vulnérabilité, 7 565 familles ont perçu une aide financière leur permettant de payer leur loyer, d'acheter de la nourriture ou encore de se rendre chez le médecin.

L'association adapte également ses projets de réadaptation déjà en cours. HI mène ainsi des milliers de séances de téléadaptation, avec par exemple le développement d'applications digitales au Vietnam et au Rwanda, pour pallier un confinement strict. Les kinésithérapeutes maintiennent cependant les séances de réadaptation dans les centres médicaux lorsque la situation le permet, en respectant les gestes barrières.

AMÉLIORER L'ACCÈS INCLUSIF AUX SERVICES ESSENTIELS

Les équipes de HI forment les organisations humanitaires partenaires à la prise en compte, dans leurs réponses à la crise sanitaire, des personnes les plus vulnérables et des personnes handicapées, afin de s'assurer que personne ne soit oublié.

PLAIDOYER

HI s'est mobilisée dès le début de la pandémie par des activités de plaidoyer pour alerter les décideurs (gouvernements, Nations unies, bailleurs, organisations humanitaires) sur l'absolue nécessité de ne pas interrompre les programmes humanitaires existants et de financer des projets spécifiques de réponse à la crise



Le premier vol d'un pont aérien humanitaire organisé, le 7 mai 2020, par le Réseau Logistique Humanitaire, l'Union Européenne et le ministère des Affaires étrangères français est parti de Lyon à destination de Bangui, Centrafrique avec du matériel et du personnel humanitaire. À droite, Monsieur Janez Lenarčič, Commissaire européen à la gestion des crises et Manuel Patrouillard, directeur général de HI.

sanitaire. L'association s'est ainsi associée à la diffusion de plus de 30 déclarations conjointes, et a contribué à la mise en place de vols acheminant équipements et personnels humanitaires pour lutter contre la pandémie dans certains pays d'Afrique.

Grâce à l'expérience de terrain de HI sur la façon dont les personnes handicapées sont impactées par la crise dans ses pays d'intervention, le Plan de réponse humanitaire global des Nations unies intègre des recommandations pour une meilleure inclusion des personnes handicapées.

Zoom sur...

PONTS AÉRIENS HUMANITAIRES

Confrontées à la difficulté d'envoyer du matériel et du personnel humanitaire sur le terrain, des organisations

humanitaires regroupées au sein du Réseau logistique humanitaire (RLH), dont HI est l'un des membres fondateurs, mettent en place un pont aérien pour faire face à la crise.

Le 7 mai 2020, le premier vol humanitaire organisé par le RLH, avec le soutien de l'Union européenne et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, décolle de Lyon (France) à destination de Bangui (Centrafrique).

2,2 millions de personnes aidées dans 46 pays en 2020

Ainsi, 4 000 m³ de matériel d'urgence ont été acheminés et 1 200 membres d'organisations humanitaires et d'équipes médicales ont pu rejoindre les zones de crise.

AU TOGO, NE PAS OUBLIER LES SANS-ABRI

HI mène des campagnes de prévention aux risques de contamination et à l'insécurité auprès des personnes vulnérables et des sans-abri dans la région des Savanes et la région Maritime. Les équipes mobiles facilitent les communications de proximité par le biais des radios locales et télévisions, de caravanes motorisées, d'affiches et de flyers.

UNE HOT-LINE PSYCHOLOGIQUE EN SIERRA LEONE

Lors du confinement total du pays, HI assure un soutien psychologique grâce à une hot-line disponible 24 heures sur 24. Cette assistance téléphonique permet aux personnes affectées par le confinement d'être écoutées, et, si besoin, d'être orientées vers des structures spécialisées en santé mentale.

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Lumière sur nos projets innovants

L'Union européenne lance en 2020 le prix Horizon pour une « aide humanitaire high-tech et durable » destiné à récompenser des initiatives répondant à des défis humanitaires majeurs, à moindre coût, dans plusieurs domaines d'expertise. Le jury du Conseil européen de l'innovation distingue HI en lui remettant un prix pour chacun des projets présentés par l'association : le projet TeReFa (Telerehabilitation for All) dans la catégorie Santé et soins ; et le projet Odyssey 2025-Drones, hors catégorie.

La téléadaptation, grâce aux technologies numériques combinées à l'impression 3D, testée dans le cadre du projet TeReFA au Togo et en Ouganda, facilite l'accès au diagnostic et à l'appareillage pour les personnes qui se trouvent dans des zones de conflit ou peu accessibles.

2 projets HI reçoivent le prix Horizon de l'Union européenne

Quant au projet Odyssey 2025, il s'inscrit dans la volonté constante de HI de rendre le monde libre de mines d'ici à 2025. L'utilisation de drones, testée par nos équipes au Tchad, doit permettre d'accélérer la libération des terres contaminées par des mines et autres restes explosifs de guerre, au bénéfice des populations locales.

Ces deux récompenses illustrent la volonté de l'association de proposer des solutions concrètes, efficaces et innovantes afin d'améliorer la prise en charge des personnes vulnérables.

COLOMBIE

Répondre à l'extrême précarité des migrants vénézuéliens

Depuis 2013, le Venezuela fait face à la plus sévère crise économique, politique et sociale que le pays ait connue en quarante-cinq ans. Plus de 4 millions¹ de Vénézuéliens ont fui à travers le monde, la Colombie en accueille plus de 1,7 million².

HI met en œuvre ces mêmes activités auprès des personnes handicapées et de leurs familles, des personnes âgées et des populations indigènes dans cinq villes accueillant de nombreux migrants (Bogotá, Barranquilla, Medellín, Riohacha et Maicao).

3 466 personnes ont été soutenues en Colombie et 1 693 au Pérou

HI apporte une aide d'urgence à cette population migrante, vulnérable, ainsi qu'aux communautés hôtes. La crise sanitaire liée à la Covid-19 ne fait qu'aggraver une situation déjà catastrophique.

Depuis avril 2019, l'association mène des activités de soutien psychologique (individuel ou en groupe) et dispense des séances de réadaptation physique auprès des migrants dans le centre du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés de Maiaco à la frontière avec le Venezuela.

En collaboration avec l'organisation Danish Refugee Council et avec le soutien de la Commission européenne,

Avec la pandémie, ces séances de réadaptation physique et de soutien psychologique se poursuivent à distance grâce à la diffusion de vidéos et à l'usage de la visioconférence.

HI apporte un soutien financier à plus de 600 familles de migrants. Elle mène des séances de sensibilisation sur la Covid-19, comprenant 12 vidéos traduites en langues des signes vénézuélienne et colombienne.

Enfin, l'association forme les ONG locales et internationales à la prise en compte, dans leur propre réponse à la crise, des personnes handicapées et vulnérables.

1. Source : Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés 2020.

2. Source : Migración Colombia (autorité migratoire de la Colombie), décembre 2020.



Favoriser le retour à l'école dans la durée

Malgré une loi sur les droits de l'enfant garantissant un accès à l'éducation, les enfants non scolarisés en Sierra Leone représentaient, en 2013, 24 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire, 25 % dans le premier cycle du secondaire et 38 % dans le dernier cycle. Le taux d'alphabétisation des femmes est l'un des plus bas du monde, à 34 %. Par ailleurs, plus de 33 % des enseignants n'ont jamais reçu de formation initiale d'éducateur.

et du ministère de l'Éducation de base et secondaire, vise à accompagner dans une scolarité durable les jeunes filles marginalisées et les enfants handicapés. Présente dans cinq districts de Sierra Leone, l'association travaille avec toutes les parties prenantes du parcours éducatif : l'élève préalablement identifié comme en marge du système scolaire, l'école, les parents, la communauté mais aussi la gouvernance locale pour assurer la scolarité et sa continuité entre l'école primaire et le secondaire de premier cycle, et au-delà.

par un enseignant itinérant formé à la prise en charge d'enfants handicapés. Ces enseignants sont présents en classe quelques jours par semaine aux côtés de l'élève pour de l'assistance pendant les cours, et rendent visite à l'enfant chez lui pour le voir évoluer dans son environnement. Ils travaillent également avec l'instituteur principal et les parents pour un meilleur suivi de l'élève.

L'association fournit aux enseignants principaux et aux itinérants du matériel, comme des radios, leur permettant de suivre les programmes de formation continue proposés par le ministère de l'Éducation.

Les communautés sont par ailleurs sensibilisées à l'importance de l'école, tout particulièrement pour les filles.

Des aides à la mobilité sont distribuées à l'enfant si besoin. Les bâtiments de l'école sont rendus accessibles par l'ajout de rampes d'accès, de portes adaptées et l'aménagement des toilettes. Les élèves sont accompagnés

19 567 bénéficiaires directs du projet d'éducation inclusive

Dans ce contexte, le projet Girls' Education Challenge – Transition (GECT), mis en place par HI aux côtés des partenaires d'un consortium





LAOS

Le développement socio-économique du Laos dépend de l'action contre les mines

La guerre après la guerre. Le Laos, aujourd'hui un pays dit en paix, reste l'un des plus pollués par les armes à sous-munitions et les restes d'explosifs

Aujourd'hui encore, environ 25 % des plus de 10 000 villages du Laos sont contaminés par ces armes. Elles continuent de présenter des défis humanitaires et socio-économiques majeurs, « faisant des morts et des blessés et contribuant à l'insécurité alimentaire en limitant l'accès sécurisé à des terres agricoles potentiellement riches³ ».

Plus de 50 000 victimes de restes explosifs de guerre ont été enregistrées depuis 1964.

HI intervient au Laos depuis près de trente ans. Aujourd'hui, ses projets de déminage, employant 81 démineurs et personnels médicaux, se déroulent dans les provinces reculées de Houaphan et Phongsaly, où la plupart des accidents se produisent lorsque les agriculteurs creusent la terre ou lorsqu'ils font du feu.

6 493 personnes ont bénéficié de sessions de prévention de la violence armée et 6 515 ont bénéficié directement de nos activités de déminage

En 2020, **2 440 explosifs ont été trouvés et détruits, 514 734 m² de terres agricoles (rizières, vergers, jardins) ont été dépollués et rendus libres et sûres aux villageois.**

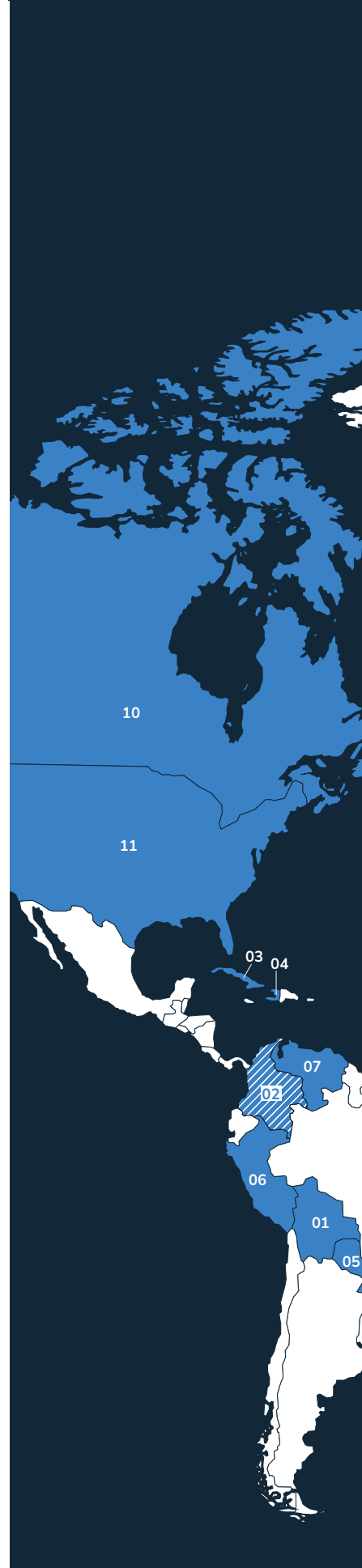
Et 31 636 m² de ces terres dépolluées sont destinées au développement local, permettant à terme la construction de deux hôpitaux, quatre écoles et un point d'eau.

3. Source : Land Mine and Cluster Mmunition Monitor (2020)

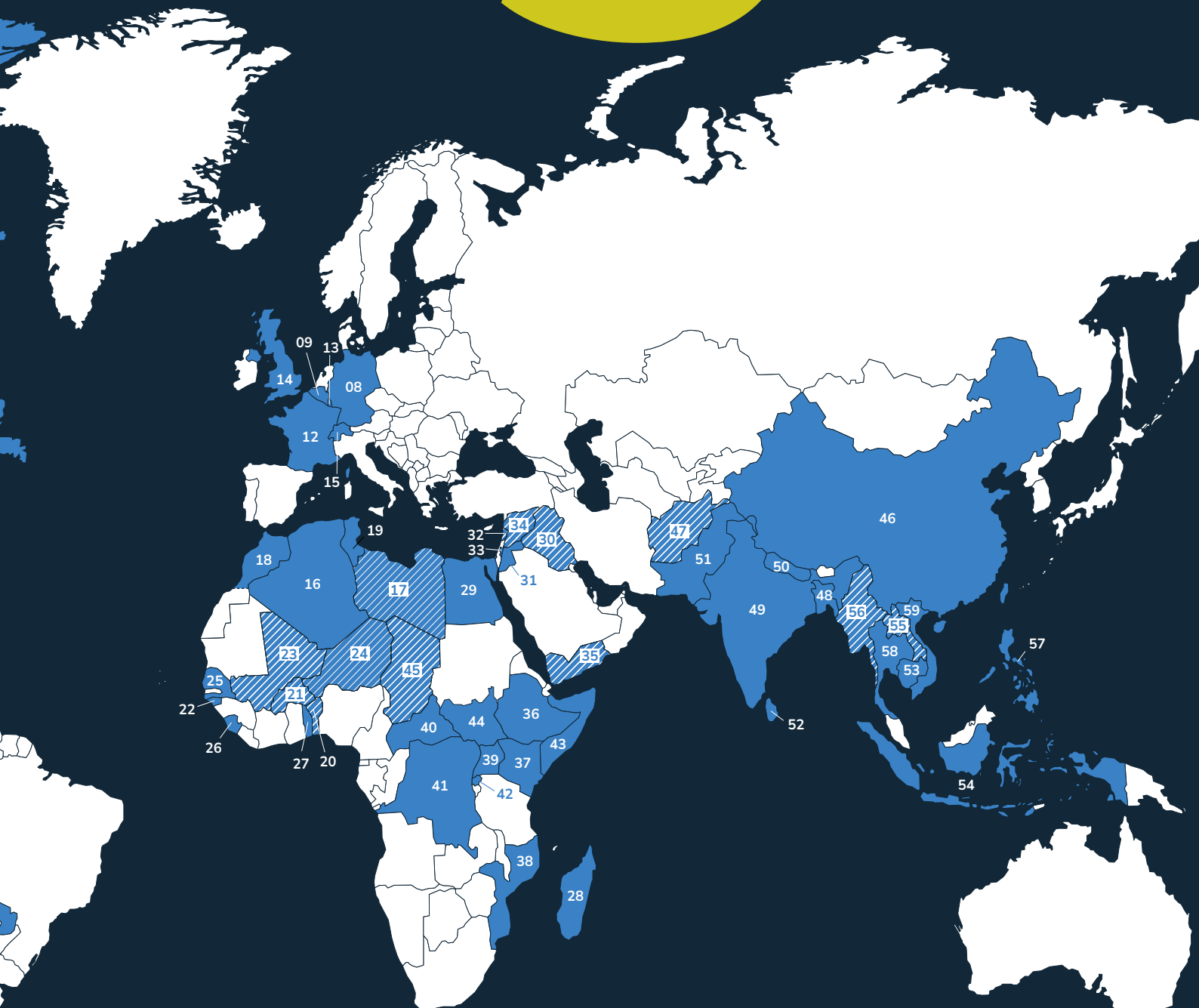



	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et Inclusion ¹	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD							
01 / Bolivie	x			x	x	x	
02 / Colombie	x	x		x	x	x	
03 / Cuba		x		x	x	x	
04 / Haïti	x	x		x	x	x	x
05 / Paraguay		x					
06 / Pérou	x	x		x			
07 / Venezuela	x	x		x	x	x	
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD							
08 / Allemagne			x	x			
09 / Belgique		x	x	x	x		
10 / Canada			x				
11 / États-Unis			x				
12 / France			x	x			
13 / Luxembourg			x	x			
14 / Royaume-Uni	x		x	x			
15 / Suisse			x				
AFRIQUE DU NORD							
16 / Algérie	x			x	x	x	
17 / Libye		x			x	x	
18 / Maroc	x			x	x	x	
19 / Tunisie				x		x	
AFRIQUE DE L'OUEST							
20 / Bénin		x	x	x	x	x	x
21 / Burkina Faso	x		x	x	x	x	x
22 / Guinée-Bissau			x	x		x	
23 / Mali	x	x		x	x	x	x
24 / Niger	x	x		x	x	x	
25 / Sénégal		x	x	x	x	x	
26 / Sierra Leone			x	x		x	
27 / Togo			x	x	x	x	x
Océan Indien							
28 / Madagascar	x			x	x	x	
MOYEN-ORIENT							
29 / Égypte		x	x	x	x	x	
30 / Irak (dont Kurdistan irakien)	x	x	x	x	x	x	
31 / Jordanie				x	x	x	

	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et Inclusion ¹	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques
32 / Liban	x	x		x	x	x	x
33 / Palestine	x		x	x	x	x	
34 / Syrie	x	x	x	x	x	x	
35 / Yémen	x	x	x	x	x		
AFRIQUE AUSTRALE, CENTRALE ET DE L'EST							
36 / Éthiopie	x	x	x	x	x	x	
37 / Kenya	x			x	x	x	
38 / Mozambique	x	x		x		x	
39 / Ouganda	x			x	x	x	
40 / République centrafricaine	x	x	x	x	x	x	x
41 / République démocratique du Congo		x		x	x	x	x
42 / Rwanda	x			x	x	x	
43 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)	x	x	x	x		x	
44 / Soudan du Sud	x	x	x	x	x	x	
45 / Tchad		x		x	x		
ASIE CENTRALE ET DE L'EST							
46 / Chine			x	x		x	
ASIE DU SUD							
47 / Afghanistan	x		x	x	x		
48 / Bangladesh	x			x	x	x	x
49 / Inde				x		x	
50 / Népal	x			x	x	x	
51 / Pakistan				x			
52 / Sri Lanka			x	x	x		
ASIE DU SUD-EST							
53 / Cambodge			x	x	x	x	
54 / Indonésie				x		x	
55 / Laos		x	x	x	x	x	
56 / Myanmar (Birmanie)		x	x	x	x	x	
57 / Philippines				x		x	
58 / Thaïlande		x		x	x		
59 / Vietnam					x		



420 projets dans 59 pays



 Pays dans lesquels HI mène des activités de réduction de la violence armée, incluant l'action contre les mines (Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Colombie, Irak, Laos, Liban, Libye, Mali, Myanmar, Niger, Syrie, Tchad, Yémen).

1. Pour plus de précisions, se reporter à la page 3.
2. Plaidoyer sur les thèmes du développement inclusif, du désarmement, de l'action humanitaire.

Toutes les associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où les activités ont été arrêtées en 2020 : Cap-Vert.



LE MOT DU TRÉSORIER

Une croissance continue dans un contexte d'incertitude globalisée

Avec l'apparition de la pandémie de Covid-19, le début de l'année 2020 a été marqué par de fortes incertitudes. La crise sanitaire a engendré sur le terrain des contraintes opérationnelles, notamment en termes de déplacement et d'accès aux populations, qui faisaient peser une grave menace sur notre capacité à agir. Elle mettait aussi en question le soutien que nous apportent traditionnellement les bailleurs de fonds institutionnels et le grand public.

Malgré tout, grâce à la mobilisation de nos équipes, sur les terrains comme dans les sièges, la croissance de nos programmes s'est poursuivie, avec une hausse de 7 % par rapport à l'année 2019, pour atteindre 166 M€. Dans un contexte d'instabilité mondiale, notre association a pu compter sur la flexibilité de la plupart de ses bailleurs de fonds pour adapter ses projets en cours et en développer de nouveaux. Notre organisation a ainsi mis en place, dès avril 2020, un plan d'action opérationnel intitulé B-SAFE (Basic Services: Access for Everyone, « accès aux services de base pour tous ») pour répondre à la pandémie.

En parallèle, nos donateurs privés nous ont témoigné leur indéfectible soutien, et la fin d'année a été remarquable en termes de collecte de fonds privés. Enfin, HI s'est vu décerner deux prix Horizon par l'Union européenne, récompensant l'innovation et l'aide humanitaire, et dotés d'un million d'euros chacun. L'ensemble de ces bonnes nouvelles nous a permis de conclure l'année 2020 avec un résultat net positif de 6 M€.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, la présentation de nos états financiers est modifiée par rapport aux années précédentes. C'est la traduction d'une nouvelle réglementation comptable entrée en vigueur en France, qui introduit notamment un compte de résultat par origine et destination (CROD).

Bonne lecture.

Éric VAN DE KERKHOVE
Trésorier

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ils ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONNS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

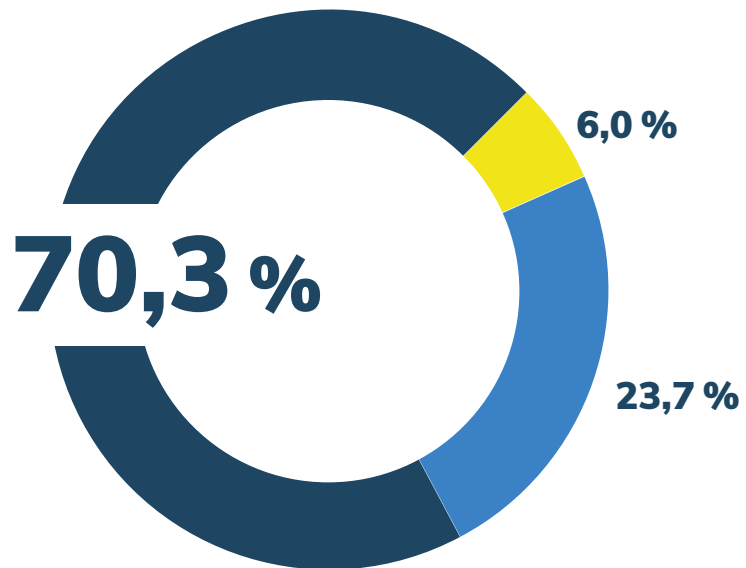
HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit EY. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Origines des ressources

- Subventions et autres concours publics
- Ressources collectées auprès du public
- Autres ressources privées non liées à la générosité du public*

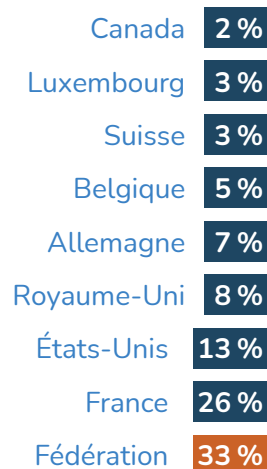
N.B. : (*) Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 3 017 K€, n'est pas pris en compte.



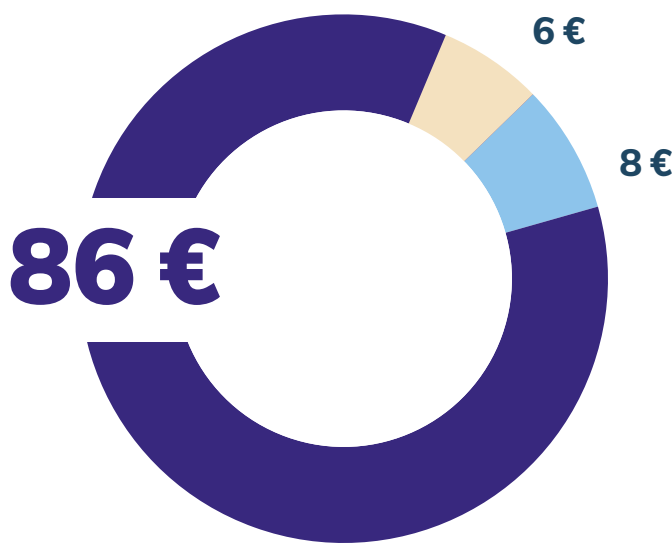
Contributions de la Fédération et des associations nationales aux ressources du réseau international

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*



HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois affectés aux missions sociales, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

En 2020, grâce à la mobilisation de nos équipes face à la pandémie de Covid-19 et au soutien des donateurs, ce ratio est resté stable, avec 86 % des emplois (191,4 millions d'euros) affectés aux missions sociales. Les parts des frais de recherche de fonds et des dépenses de fonctionnement sont stables, respectivement à 8 % et 6 %.

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 680 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 93 K€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, de l'Institut HI pour l'action humanitaire et des huit associations nationales : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (le CROD) et du CER*

Dans les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont le compte de résultat par origine et destination (CROD), qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagés par le réseau HI. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public, et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Ainsi, la méthodologie d'élaboration du CROD (et du CER) et l'ensemble des impacts sur 2020 de ces nouvelles règles ont été revus et validés par les

conseils d'administration de Handicap International France et de la Fédération HI (l'année 2019 n'a pas été retraitée selon les règles applicables au 1^{er} janvier 2020). Ces évolutions sont détaillées dans les états financiers disponibles sur le site www.hi.org.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.
- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent

de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».
- Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération étant basé en France, nous appliquons réglementation française.

CROD - compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2020, en milliers d'euros - Exercice 2020.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Produits et charges par origine et destination - EXERCICE 2020

	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Produits liés à la générosité du public	54 717	54 717
2 - Produits non liés à la générosité du public	16 747	—
3 - Subventions et autres concours publics	161 995	—
Total des ressources de l'exercice	233 459	54 717
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	1 840	—
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	505	505
Total des produits	235 804	55 222
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales	191 430	31 251
2 - Frais de recherche de fonds	19 795	16 344
3 - Frais de fonctionnement	13 112	—
Total des emplois de l'exercice	224 337	47 595
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	4 570	—
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	831	831
Total des charges	229 738	48 426
Excédent ou déficit	6 066	6 796

Contributions volontaires en nature

	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	6 848	6 848
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public		
3 - Concours publics en nature		
Total des produits	6 848	6 848
Charges par destination		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 212	1 212
2 - Contributions volontaires aux recherches de fonds	2 182	2 182
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	3 454	3 454
Total des charges	6 848	6 848

CER - compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2020, en milliers d'euros. Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

EXERCICE 2020

EMPLOIS PAR DESTINATION

1 - Missions sociales	31 251
2 - Frais de recherche de fonds	16 344
3 - Frais de fonctionnement	—
Total des emplois de l'exercice	47 595
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	—
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	831
Excédent de la générosité du public de l'exercice	6 796
TOTAL	55 222

RESSOURCES PAR ORIGINE

1 - Ressources liées à la générosité du public	54 717
Total des ressources de l'exercice	54 717
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	—
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	505
Déficit de la générosité du public de l'exercice	—
TOTAL	55 222

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	25 294
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	6 796
(+) Investissements et (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-117
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	31 973

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc. collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels, publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales

Afrique et océan Indien

86,5 M€ (45,2 %¹)

Afrique de l'Est (région)	0,62 %
Afrique de l'Ouest (région)	0,11 %
Burkina Faso / Niger	11,68 %
Éthiopie / Somalie	4,73 %
Kenya / Ouganda	6,19 %
Madagascar	3,90 %
Mali	29,58 %
Mozambique	1,54 %
République centrafricaine	6,91 %
République démocratique du Congo	9,80 %
République du Soudan du Sud	4,59 %
Rwanda	4,46 %
Sénégal / Guinée-Bissau	3,48 %
Sierra Leone	2,51 %
Tchad	6,44 %
Togo / Bénin	3,46 %

Asie

30,6 M€ (16,0 %¹)

Afghanistan	12,95 %
Asie (région)	1,90 %
Bangladesh	27,56 %
Cambodge / Thaïlande	3,30 %
Chine	2,21 %
Inde / Sri Lanka	4,14 %
Laos	8,03 %
Myanmar (Birmanie)	12,96 %
Népal	9,96 %
Pakistan	6,79 %
Philippines / Indonésie	6,40 %
Vietnam	3,80 %

Amérique centrale et du Sud

10,1 M€ (5,3 %¹)

Bolivie / Pérou	11,03 %
Colombie	47,03 %
Cuba	6,19 %
Haïti	23,06 %
Crise au Venezuela	12,69 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient

55,9 M€ (29,2 %¹)

Jordanie / Égypte / Territoires palestiniens / Liban	23,59 %
Yémen / Irak / Syrie	61,08 %
Libye	6,81 %
Maroc / Tunisie / Algérie	8,52 %

Sièges des associations nationales

8,1 M€ (4,2 %¹)

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA ²	47,77 %
Institut HI	3,11 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	14,01 %
Plateforme Hizy	3,56 %
Autres missions sociales nationales	31,55 %

Divers non affectés par zone

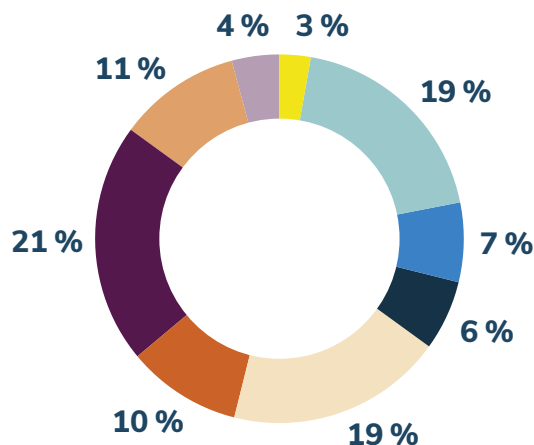
0,2 M€ (0,1 %¹)

1. Des missions sociales

2. EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Total missions sociales : 191,4 M€

- Plaidoyer et mobilisation du grand public
- Services de santé
- Réduction de la violence armée
- Autres activités de protection et de réduction des risques
- Services de réadaptation
- Éducation inclusive
- Insertion économique
- Autres services inclusifs
- Plateformes logistiques



N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de support) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.

Bilan combiné du réseau HI*

Au 31.12.2020, en milliers d'euros. Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2020 (selon ANC 2018-06)*	2019 (selon CRC 99-01)
Actif immobilisé ¹	17 892	16 013
Créances bailleurs ²	177 274	15 378
Créances reçues par legs ou donations ²	3 331	—
Autres stocks et créances ²	31 044	30 257
Trésorerie ³	51 990	46 473
Écarts de conversion actif	1 816	359
Total de l'actif	283 347	108 480

Passif

	2020	2019
Fonds propres ⁴	38 383	32 846
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 729	—
Fonds dédiés ⁵	1 246	920
Provisions pour risques et charges ⁶	5 959	3 118
Dettes des legs ou donations ⁷	759	—
Dettes bailleurs ⁷	3 673	43 305
Autres dettes ⁷	32 652	27 926
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	194 946	—
Écarts de conversion passif	—	365
Total du passif	283 347	108 480

* Dans ce tableau, la colonne 2019 est restée conforme aux comptes combinés approuvés par l'assemblée générale en juin 2020 conformément au règlement CRC n°99-01. La colonne 2020 est établie en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06 applicable aux exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020.

Le passage entre ces deux règlements engendre des changements de méthodes nécessitant des informations spécifiques qui sont détaillés dans les états financiers disponibles sur www.hi.org.

Les principaux impacts bilanciaux concernent d'une part les legs, donations et assurances-vie, et d'autre part la comptabilisation des fonds institutionnels :

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le Conseil d'Administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique et privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. A la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte "Produits constatés d'avance bailleurs de fonds". La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée au cours de l'exercice sur la base des versements du bailleur.

- 1- **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.
- 2- **Créances et stocks** : argent dû par les bailleurs et les clients, créances reçues par legs ou donations, valeur des marchandises en stock.
- 3- **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.
- 4- **Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs)** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.
- 5- **Fonds dédiés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.
- 6- **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.
- 7- **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.
- 8- **Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels** : montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres – les huit associations nationales du réseau – de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2020, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2020	2019
Actif immobilisé ¹	14 431	15 640
Créances bailleurs ²	116 195	13 093
Autres stocks et créances ²	45 779	50 651
Trésorerie ³	28 718	33 649
Total de l'actif	205 123	113 033

Passif

	2020	2019
Fonds propres ⁴	29 596	23 835
Provisions pour risques et charges ⁵	6 439	3 088
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	1 246	920
Dettes bailleurs ⁷	8 925	38 604
Autres dettes ⁷	158 917	46 586
Total du passif	205 123	113 033

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock, argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.

4. **Fonds propres** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2020, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels
de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	2020 (selon ANC 2018-06)*	2019 (selon CRC 99-01)
Ventes de biens et services	1 448	—
Produits de tiers financeurs	202 663	150 425
Dons, legs et parrainages	—	36 781
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 718	904
Utilisation des fonds dédiés	505	—
Production stockée	-78	—
Production immobilisée	291	171
Autres produits	2 510	4 396
TOTAL I	209 057	192 677
Achats de matières premières, marchandises et autres approvisionnements	3	22
Variation de stocks de matières premières	89	-9
Autres achats et charges externes	51 902	54 827
Aides financières versées par l'entité	57 561	—
Impôts, taxes et versements assimilés	2 277	2 048
Salaires et traitements	66 960	64 393
Charges sociales	14 537	16 329
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 728	2 779
Dotations aux provisions	5 069	1 230
Reports en fonds dédiés	831	—
Autres charges	706	48 697
TOTAL II	202 663	190 316
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)¹	6 394	2 361
PRODUITS FINANCIERS (III)	391	569
CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 800	891
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)²	-1 409	-322
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	4 985	2 039
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 163	144
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	568	384
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)³	1 595	-240
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VII)	—	245
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)	—	920
Impôts sur les bénéfices (IX) ⁴	6	24
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	211 611	193 635
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	205 037	192 535
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 574	1 100

*Dans ce tableau, la colonne 2019 est restée conforme aux comptes combinés approuvés par l'assemblée générale en juin 2020 conformément au règlement CRC n° 99-01. La colonne 2020 est établie en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06, applicable aux exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020.

1. Charges et produits d'exploitation : liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. Charges et produits financiers : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. Charges et produits exceptionnels : cession d'immobilisations, pénalités.

4. Impôt sur les activités commerciales : impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes sur livrets.

Rapport d'activité 2020 Réseau Handicap International - Humanity & Inclusion

Directeur de la publication : Jean-Noël Dargnies
Directeur de la rédaction : Manuel Patrouillard
Comité de rédaction : Florence Daunis, Pascale Jérôme, Emeline Meghzili, Sylvain Ogier, Arnaud Richard, Marie Verrier
Création graphique : Mélissa Jay / HI
Mise en page : Fred Escoffier / NJMC
Relecture : Marie-Do Bergouignan
Coordination de la traduction : Marly Revuelta
Traduction : Mandy Duret, Mica Bevington,
Version Originale
Iconographie : Laethicia Lamotte
Impression : 2 Print
Photo de couverture : Colombie © Juan Manuel Vargas / HI
ISBN : 978-2-37886-009-7 9782378860097

Le réseau Handicap International - Humanity & Inclusion est constitué d'une Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 51 pays, et de huit associations nationales. Ces programmes ou associations nationales portent les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion », selon les pays.

Conseil d'administration Fédération HI 2021-2022

BUREAU

Président : Jean-Noël DARGNIES - Directeur d'établissement
Secrétaire : Pascal POLLET - Consultant
Trésorière : Claire VAUDRAY-RADISSON - Experte-comptable

MEMBRES

David ARENDT - Consultant
Christian FUCHS - Chef d'entreprise
Dagué GUEYE NDEYE - Représentante associative
Maryvonne LYAZID - Consultante
François MOMBOISSE - Consultant
Magali MOURLON - Responsable humanitaire
Jean-Thomas NOUBOUSSI - Haut fonctionnaire international
Bernard POUPON - Chef d'entreprise
Jean-Baptiste RICHARDIER - Administrateur
Alternatives humanitaires, cofondateur de HI
Élise SAINT-AUBIN - Consultante

Réseau Handicap International - Humanity & Inclusion

138, avenue des Frères-Lumière
CS 88379
69371 LYON CEDEX 08
FRANCE
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
E-mail : contact@hi.org

www.hi.org

